



3<sup>ème</sup> EDITION

## JOLI MOIS DE L'EUROPE EN GUADELOUPE

Mai 2017

### Qu'est-ce que le Joli mois de l'Europe ?

Durant le mois de mai, les projets soutenus par les fonds européens FEDER, FSE, FEADER et FEAMP ainsi que les manifestations sur le thème de l'Europe seront mis à l'honneur lors du « **Joli mois de l'Europe 2017** ». Toute action organisée entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 mai 2017 pourra être labellisée et faire l'objet d'un relais et d'un accompagnement sous la bannière du « **Joli mois de l'Europe 2017** ».

### Organisez des événements pour faire connaître vos projets !

**Portes ouvertes** Vous souhaitez faire connaître votre structure et ses missions... A l'occasion du « Joli mois de l'Europe », nous vous proposons de relayer votre action.

**Visites guidées** Votre site n'est pas ouvert au public durant l'année, vous aimeriez faire découvrir votre activité, vous pouvez profiter du Joli mois de l'Europe pour organiser une visite et bénéficier de la communication pour valoriser votre action.

**Ballades, découvertes** Vous souhaitez emmener vos visiteurs sur le terrain pour les sensibiliser et leur faire découvrir votre action, nous sommes là pour vous accompagner !

**Conférences, débats** Votre public est un public de spécialistes ? Vous aimeriez les réunir pour échanger autour d'une thématique sur les questions européennes ? Profitez de les rassembler et de faire part de vos travaux dans le cadre de cet événement. Nous valoriserons votre action.

**Expositions** Vous organisez une exposition valorisant votre activité, nous pouvons relayer cette action dans le cadre de la Fête de l'Europe 2017.

**D'autres idées ?** Vous avez d'autres projets pour communiquer sur votre structure, place à l'imagination ! Vous êtes les bienvenus dans l'opération *Joli mois de l'Europe* !

## Supports de communication mis à disposition

Vous organisez un événement, nous vous accompagnons dans votre valorisation de projet en vous fournissant les éléments nécessaires à une bonne communication :

- une charte graphique à adapter à vos supports de communication,
- une brochure/programme,
- des affiches génériques et personnalisables,
- des objets publicitaires,
- une bannière internet,
- un site internet dédié au Joli mois de l'Europe.



## Inscrire votre manifestation au joli mois de l'Europe

- Pour référencer votre manifestation dans le programme, inscrivez-vous en envoyant le formulaire de participation à l'adresse mail suivant: [karen.helouet@cr-guadeloupe.fr](mailto:karen.helouet@cr-guadeloupe.fr)

Une fois inscrit, vous aurez accès aux éléments graphiques de l'opération (bannière internet, logos...).

- Pour recevoir les supports aux couleurs du Joli mois de l'Europe, vous devez vous inscrire avant le **10 mars 2017**.

## Vos engagements

Il vous est demandé de reprendre le logo du *Joli Mois de l'Europe* en Guadeloupe sur votre communication. Vous contribuerez à la promotion de l'opération en diffusant la brochure/programme sur votre secteur.

A la fin de votre manifestation, vous remplirez un questionnaire pour établir un bilan régional de l'action. Ce questionnaire évaluera la fréquentation et la couverture presse de votre opération. Vous transmettez des photos.

## Contacts

Pour toute question sur cette initiative, n'hésitez pas à vous rapprocher de

**Karen HELOUET** Chargée communication fonds européens

Direction de la Cellule Europe Partenariale

Conseil Régional de Guadeloupe

[karen.helouet@cr-guadeloupe.fr](mailto:karen.helouet@cr-guadeloupe.fr)

Tel : 05 90 99 28 26